







RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Intitulé du projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »		
SUR FINANCEMENT IDA:	E0930-BI/E2820-BI		
N° du Projet :	P176396/P180987		
Activity n° 2.4.1.35	BI-PAFEN-PIU-2.4.1.35-CS-QCBS		
BENEFICIAIRE	MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE		

TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE POUR LE MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE.

Octobre 2025













i. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le « Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique » (PAFEN) d'un montant total de 92 millions de dollars américains, y compris le financement additionnel pour la modernisation de la gestion des finances publiques (GFP). Il est prévu qu'une partie des ressources soit utilisée pour financer le recrutement d'une assistance technique pour l'élaboration d'un Schéma directeur informatique pour la Direction des Systèmes d'Information au Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique (MFBEN).

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. OBJECTIFS DU PROJET PAFEN

L'objectif de développement du PAFEN est d'accroître l'accès à Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer ses dépenses plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Le projet vise à accroître l'accès au haut débit et à améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics numériques, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi. Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique. Une attention particulière sera accordée à la réduction de la fracture numérique, en veillant à ce que les communautés rurales du Burundi, les femmes et les filles, ainsi que les groupes vulnérables soient connectés, qui sont actuellement mal desservis et/ou confrontés à des obstacles plus importants à l'accès. L'accent sera également mis sur la stimulation de l'accès au haut débit dans des secteurs clés, tels que l'éducation.

Le projet cherchera également à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres de gouvernance partagés, d'une infrastructure numérique à faible consommation énergétique et résiliente, et de plates-











formes publiques numériques, et ainsi soutenir l'instauration progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par le gouvernement.

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

- Composante 1 : Accès et inclusion numériques :
 - Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à
 l'accès aux services numériques
 - Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
 - Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique
- Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques :
 - Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services numériques
 - Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
 - o Sous-composante 2.3 : Digitalisation de certains services et de cas d'utilisation phares
 - Sous-composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de Gestion des Finances Publiques
 (GFP)
- Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet
- Composante 4 : Composante de réponse d'urgence

Le projet est administré par une unité de gestion du projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre de la réforme des finances publiques, le Burundi s'est engagé à introduire une série d'innovations importantes dont les plus importantes sont : l'introduction de la gestion du budget en mode budget programme, l'implémentation du réseau de comptables publiques et du compte unique du trésor.

Dans l'optique de innovations, la MFBEN, avec l'appui de la BM, a recruté en 2023 un consultant qui a élaboré la stratégie de la DTI alignée sur les réformes en cours.











La Banque Mondiale a décidé d'appuyer cette réforme en octroyant un financement additionnel au projet PAFEN afin de moderniser les principaux processus de gestion des finances publiques ce qui va aboutir à des mutations profondes dans les institutions concernés (MFBEN, MTFPSS, OBR, BRB, ARMP).

Ainsi, il est prévu à court terme une évolution importante des processus métiers relatifs à la gestion des finances publiques aussi bien au MFBEN qu'au sein des autres intervenants dans les processus de gestion des finances publiques. Les Directions en charge Systèmes d'Informations des institutions concernées et qui soutiennent ces processus doivent donc suivre et s'adapter à ces mutations en cours.

C'est dans cette perspective que le Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique a besoin d'élaborer un Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) en s'appuyant sur l'expertise d'un cabinet spécialisé dans ce domaine.

Ce document de référence permettra de

- définir une vision stratégique partagée de l'évolution des systèmes d'information du Ministère sur un horizon pluriannuel (5 ans) ;
- assurer l'alignement des projets informatiques avec les mutations en cours et les orientations stratégiques du
 Ministère et du gouvernement ;
- structurer et hiérarchiser les priorités d'investissement dans le numérique ;
- optimiser la gestion des ressources humaines, techniques et financières liées aux TIC ;
- garantir la sécurité, la fiabilité et la résilience des infrastructures informatiques ;
- favoriser l'interopérabilité entre les différents systèmes et l'harmonisation des pratiques numériques au sein des différentes directions générales et services du Ministère.

L'élaboration de ce schéma directeur s'inscrit également dans une logique de bonne gouvernance, de pilotage rigoureux des projets informatiques, et de renforcement des capacités institutionnelles de la DSI. Elle nécessite un accompagnement méthodologique rigoureux, impliquant un diagnostic approfondi de l'existant, une concertation avec les parties prenantes internes et externes, et la définition d'un plan d'actions structurant.

A la fin de l'activité, le Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique sera doté d'un outil stratégique lui permettant de contribuer à relever efficacement les défis de la gestion des finances publiques actuels et futurs, tout en contribuant à l'amélioration continue de la gestion des finances publiques.

Cette activité de recrutement d'un cabinet pour Elaboration d'un Schéma directeur informatique pour le Ministère en charge des Finances est prévu dans le PTBA de l'année 2025-2026 (activité 2.4.1.35).











IV. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de doter le Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) afin de soutenir les actions de réforme des finances publiques en cours de mise en œuvre.

V. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

Les objectifs spécifiques de cette mission sont :

- Effectuer une étude critique de l'existant.
- Définir les orientations stratégiques et opérationnelles en matière de TIC et les aligner aux objectifs stratégiques, tactiques et opérationnel du MFBEN;
- Élaboration d'une vision cible des systèmes d'information à l'horizon 5 ans.
- Identifier les projets et actions nécessaires pour la mise en œuvre des orientations stratégiques et opérationnelles ;
- Elaborer le plan d'urbanisation du SI du MFBEN;
- Identifier ou proposer les dispositifs institutionnels de Gouvernance des SI

VI. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu à l'issue de la mission les résultats ci-après :

- Un état des lieux des différents domaines relatifs à la gestion opérationnelle et stratégique du SI (gouvernance et procédures de gestion du SI, état des infrastructures matérielles et logiciel, staff,)
- Les orientations stratégiques et opérationnelles en matière de NTIC alignés aux objectifs stratégiques, tactiques et opérationnel du MFBEN sont définis ;
- Des projets et actions nécessaires sont identifiés pour la mise en œuvre des orientations stratégiques et opérationnelles définies ;
- Le dispositif institutionnel de gouvernance des SI du MFBEN sont proposés
- Les plans de communication et de changement pour l'accompagnement à la mise en œuvre des projets et actions du SDSI sont élaborés.











VII. ETENDUE DE LA MISSION/DESCRIPTION DES TACHES A REALISER

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur, le cabinet sera chargé de conduire les principales missions suivantes, structurées en différentes phases :

- 1. Phase de cadrage et lancement de la mission
 - Définition du périmètre fonctionnel et technique du schéma directeur ;
 - Identification des parties prenantes internes et externes ;
 - Produire le rapport d'étape.
- 2. Phase de Diagnostic stratégique et technique
 - Analyse de la maturité digitale du MFBEN (en termes de gouvernance, infrastructures, usages).
 - Analyse de l'organisation actuelle de la DSI (gouvernance, ressources, budget, compétences).
 - Évaluation des infrastructures, des applications, de la sécurité informatique et des processus existants ;
 - Analyse des besoins métiers des différentes directions et entités du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique;
 - Identification des contraintes (institutionnelles, réglementaires, techniques, budgétaires, etc.) ;
 - Organiser une séance de validation intermédiaire pour s'assurer de l'adhésion des parties prenantes ;
 - Produire le rapport d'étape.
- 3. Phase de Définition de la vision stratégique
 - Élaboration d'une vision cible des systèmes d'information à l'horizon 5 ans.
 - Définition des axes stratégiques de développement numérique : urbanisation du SI, interopérabilité, cybersécurité, dématérialisation, etc.
 - Définition des principes directeurs (standards technologiques, architecture, gouvernance, etc.).
 - Organiser une séance de validation intermédiaire pour s'assurer de l'adhésion des parties prenantes;
 - Produire le rapport d'étape.
- 4. Phase d'Élaboration du plan d'actions opérationnel
 - Priorisation des projets à court, moyen et long terme ;
 - Identification des besoins en renforcement de capacités (recrutement, formation, partenariat) et proposer un plan de renforcement des capacités ;
 - Élaboration de fiches projets (objectifs, résultats attendus, ressources, coûts, délais, risques,....);











- Proposition d'un calendrier de mise en œuvre réaliste ;
- Organiser une séance de validation intermédiaire pour s'assurer de l'adhésion des parties prenantes ;
- Produire le rapport d'étape.
- 5. Phase de mise en place du dispositif de gouvernance du SDSI
 - Définition d'un modèle de gouvernance des systèmes d'information (rôles, responsabilités, circuits de décision);
 - Proposition d'un cadre de suivi, d'évaluation et d'actualisation du schéma directeur ;
 - Définition des mécanismes de suivi (indicateurs de performance, comité de pilotage, fréquence des revues) ;
 - Organiser une séance de validation intermédiaire pour s'assurer de l'adhésion des parties prenantes ;
 - Produire le rapport d'étape.
- 6. Phase de production des livrables attendus
 - Présentations de restitution aux décideurs.

A l'issue de la mission, les livrables attendus sont

- Un rapport d'étude critique de l'existant ;
- Document stratégique du Schéma Directeur des Systèmes d'Information comprenant entre autres les scenarii d'évolution sur cinq ans ;
- Plan d'actions sur cinq (5) hiérarchisé et budgétisé ;
- Schéma Directeur des Systèmes d'Information élaboré pour cinq ans comprenant les fiches de projets détaillés;

VIII. DUREE DE L'ACTIVITE ET CALENDRIER DE PRODUCTION

L'activité se déroulera à Bujumbura et la durée est estimée à cinq (5) mois à compter de la date de notification du contrat approuvé.

Au cours de l'exécution de sa mission, le consultant devra produire les livrables suivants, les paiements étant effectués après validation des rapports par le client.











#	Echéance (signature + x semaines)	Produits livrables (Cfr Point VII ci haut)	Décaissements
1	Signature + 2 semaines	Réunion de cadrage (plan de travail, méthodologie,)	
2	Signature +10 semaines	Un rapport d'étude critique de l'existant	20%
3	Signature +14 semaines	Document stratégique du Schéma Directeur des Systèmes d'Information comprenant entre autres les scenarii d'évolution sur cinq ans ;	20%
4	Signature +16 Semaines	Plan d'actions sur cinq (5) hiérarchisé et budgétisé	20%
5	Signature + 20 Semaines	Schéma Directeur des Systèmes d'Information élaboré pour cinq ans comprenant les fiches de projets détaillés	40%

IX. LANGUE DE TRAVAIL

La langue de travail au Burundi étant le Français, le prestataire devra tenir l'ensemble des discussions et échanges dans cette langue, et soumettre l'ensemble des documents produits dans cette mission en français.

X. QUALIFICATION DU PERSONNEL CLE DU CABINET

1. Qualification du cabinet

Le soumissionnaire doit être un cabinet spécialisé dans le conseil stratégique et l'organisation des systèmes d'informations et justifier d'une expérience avérée dans l'organisation des systèmes d'information et justifier d'une expérience avérée dans l'organisation et planification stratégique des SI. Il doit justifier d'une expérience spécifique dans l'élaboration de schémas directeurs informatiques ou de stratégies de transformation numérique et de cybersécurité dans le secteur public et/ou dans de grandes institutions publiques ou privées. Un focus particulier sur les systèmes d'information de gestion des finances publiques et du secteur finances sera un atout. Ainsi, il doit :

- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de schémas directeur informatiques ou de stratégies de transformation numérique dans le secteur de l'administration publique et/ou pour des institutions internationales, régionales ou nationales qu'elles soient publiques au cours des dix (10) dernières années ;
- Disposer d'Experts certifiés dans les méthodes éprouvées de gouvernance des Systèmes d'Information sera apprécié avec la connaissance des bonnes pratiques du référentiel COBIT et disposer de compétences en appréciation des risques IT, de continuité d'activité et métiers.











EQUIPE D'EXPERTS CLE

L'équipe du Consultant devra être composée d'experts de haut niveau technique, notamment :

a. Expert(e) en finances publiques et systèmes d'information, chef de mission :

> Formation académique

Niveau minimum BAC+5 en systèmes d'information ;

> Compétence et Expérience

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des finances publiques et procédures des administrations publiques ;
- Avoir dirigé au moins trois (3) missions de mise en place des systèmes d'information d'envergure nationale au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir les certifications suivantes :
 - a. En gestion de projet (PMP et/ou PRINCE2® et/ou ISO 21502),
 - b. En gestion des services IT : ITIL Partitionner ou plus
 - c. Gouvernance des systèmes IT : COBIT5 implémenter;
- Avoir des qualités d'expression en français et rédactionnelles importantes.

b. Expert(e) métier en finances publiques :

Formation académique

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins dans le domaine des finances publiques, informatique ou en gestion MBA, école de commerce ou tout autre diplôme équivalent avec une spécialisation appréciée dans les systèmes d'information.

Compétence et Expérience

- Sur la base d'au moins trois (3) réalisations significatives, démontrer une expertise avérée dans le domaine des finances publiques.
- Attester d'une expérience d'au moins dix (10) années dans l'accompagnement des institutions dans leur processus de transformation numérique.
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires au cours des cinq (5) dernières années ;
- Avoir une connaissance des opportunités offertes par les innovations technologiques dans le domaine des finances publiques et de l'économie.
- Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles en français.











c. Expert(e) architecte IT

> Formation académique

- Ingénieur en informatique ou système d'information de niveau BAC+5 au moins ou avoir un diplôme équivalent.

> Compétence et Expérience

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans ;
- Avoir au moins une certification TOGAF ou équivalent ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) de conception d'architecture de système d'information d'entreprise au cours des cinq (5) dernières années ;
- Posséder d'excellentes compétences dans les approches processus et l'urbanisation des SI.

d. Expert(e) en sécurité des systèmes d'information

> Formation académique

- Ingénieur en informatique, titulaire d'un diplôme en TIC ou sécurité des systèmes d'information de niveau BAC+4 au moins ou avoir un diplôme équivalent.

> Compétence et Expérience

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
- Disposer d'au moins de deux (02) des certifications suivantes dans le domaine de la sécurité des SI : CISA, CISSP, CISM, ISO/IEC 27005 risk manager, ISO/IEC 27001 Lead auditor, etc. ;
- Avoir une connaissance avérée et prouvée de la sécurité des systèmes d'information dans le contexte de l'ouverture des systèmes d'information des organisations à leurs clients et partenaires;
- Avoir participé à au moins deux (02) missions d'audit de sécurité de systèmes d'information et/ou de mise en œuvre de Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) au cours des cinq (05) dernières années.

e. Expert(e) en infrastructures systèmes et réseaux

> Formation académique

- Ingénieur en informatique, titulaire d'un diplôme en TIC ou spécialisé en réseaux informatiques et/ou télécom de niveau BAC+4 au moins ou avoir un diplôme équivalent.

Compétence et Expérience











- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans les infrastructures informatiques.
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets en matière d'organisation des systèmes d'information au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins cinq (05) ans dans l'administration de réseaux et/ou systèmes, dans la conception et la mise en œuvre d'architectures de réseaux et télécoms et dans la mise en place de centres de données (Data Center) ;
- Avoir une certification sur les technologies CISCO (CCNA au minimum);
- Avoir la certification ISO/IEC 27001 Lead Implementer;
- Avoir une certification en matière de conception de datacenters (CDCP Certified Data Centre Specialist au minimum);
- Avoir au moins une certification dans le domaine des systèmes et serveurs : Microsoft (MSCE), VMWARE (VCP) ; Linux LPI, ou autres

f. Expert(e) en communication et gestion du changement

> Formation académique

- Être titulaire d'un diplôme en communication, en sociologie, relations publiques, marketing,psychologie science politique ou tout autre domaine applicable, de niveau BAC+4 au moins ou d'un diplôme équivalent.
- Ou Être titulaire d'un diplôme Bac + 4 au moins avec une certification en gestion du changement (CCMP,
 ICAgile certified professional, etc.);

> Compétence et Expérience

- Avoir participé à au moins deux (02) projets de mise en place de systèmes d'information gouvernementaux en tant que chargé de communication. Une participation dans un projet de mise en place d'un système d'information dans le domaine des finances publiques est un plus;
- Avoir une certification en gestion du changement ;
- Avoir une expérience pratique d'au moins 8 ans dans le développement, l'accompagnement de la mise en œuvre de stratégies et plans de gestion de changement dans l'administration publique ;











XI. PROCEDURES DE DECLARATION ET VALIDATION

Le consultant sera sous la supervision directe du Directeur des Systèmes d'Information du MFBEN. Les rapports seront envoyés au DSI et au coordonnateur du PAFEN tandis que le PAFEN sera facilitateur et gestionnaire du contrat qui le lie au prestataire.

La validation des livrables produits s'effectuera au fur et à mesure de leur production, dans des ateliers réunissant les parties prenantes du MFBEN et le PAFEN.

Le délai de validation des rapports est deux semaines à partir de la date de dépôt du rapport.

XII. LA RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client doit fournir les éléments suivants au mieux de ses capacités :

- Tous les documents disponibles considérés comme pertinents pour accomplir et faciliter les tâches identifiées ;
- Assurer un examen et une validation rapide le produit livrable soumis, tout en visant le respect de délai imparti à la mission ;
- Tout autre soutien logistique pour faciliter la mise en œuvre de la mission.

XIII. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément au Règlement de la Banque Mondiale en matière de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

